



Cabinet du Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme

Paris, le jeudi 3 décembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une meilleure coordination des maraudes à Paris

Benoist Apparü, secrétaire d'État chargé du Logement et de l'Urbanisme a demandé au Préfet de Paris d'organiser la coordination des équipes mobiles qui vont à la rencontre des personnes qui sont à la rue.

Les objectifs sont multiples :

- avoir la garantie qu'il n'y a plus de zone non couverte
- avoir une couverture horaire satisfaisante, notamment au petit matin
- éviter les doublons des interventions des maraudes
- et surtout optimiser le service rendu aux personnes en situation de précarité et d'errance

La coordination des maraudes résulte d'une concertation entre les services de l'Etat, ceux de la Ville et les associations de terrain.

La coordination mise en place repose sur deux principes :

- la sectorisation du territoire parisien qui est découpé en quatre secteurs
- la nomination d'un référent pour chaque secteur

Un cahier des charges a été élaboré. Le référent coordonne l'activité maraude sur son secteur pour aboutir à un maillage complet et précis de son territoire. Il assure l'animation technique du réseau tout en respectant les spécificités de chacun des acteurs.

Concrètement, il connaîtra toutes les maraudes qui interviennent sur son secteur, professionnelles ou bénévoles, les zones et les plannings d'interventions, la composition des équipes. Il connaîtra aussi les personnes installées à la rue et identifiera les problématiques spécifiques (animaux, ..). Surtout, il coordonnera et développera les prises en charge des personnes (accès aux droits, accès à la santé, sortie de la rue, ...).

Quatre opérateurs ont été retenus : Emmaüs pour le secteur Nord, Aurore pour le secteur Ouest, Aux captifs, la Libération pour le secteur Centre et Les enfants du Canal pour le secteur Sud.

L'Etat finance les quatre postes de référent. Les opérateurs sélectionnés sont invités à recruter leur référent d'ici la fin décembre.

Le ministre a demandé au préfet de Paris de tenir **un comité de pilotage permanent** avec les services de l'Etat, de la Ville, le Samu social de Paris et les référents de chaque secteur.

Le jeudi 3 décembre, lors du premier comité de pilotage, qui se tiendra en présence de Benoist Apparu, au ministère du logement, la lettre de mission officielle sera remise aux quatre opérateurs.

C'est une première étape de la coordination, puisque la sectorisation mise en place ne concerne que les maraudes dites d'intervention sociale, qui permettent d'établir le lien social avec les personnes et de leur proposer un hébergement et un accompagnement social. La deuxième étape permettra d'aboutir début 2010 à une coordination qui inclura les maraudes d'évaluation, d'orientation ou médicalisées.

Comme Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, l'avait annoncé le 10 novembre dernier, lors de la présentation du plan pour la mise en place d'un service public de l'hébergement et de l'accès au logement, l'organisation de formation des équipes de maraude se met en place avant le début de l'hiver.

A l'occasion de la réunion le 15 décembre prochain avec l'ensemble des associations, Benoist Apparu effectuera un premier point d'étape de ce nouveau dispositif.